



Depuis Toulouse (par autoroute A 61)

Rejoindre l'autoroute A 61 en direction de CARCASSONNE/MONTELLIER. Emprunter la sortie 23 MAZAMET/CARCASSONNE-CENTRE-CARCASSONNE Z.I. Après le péage, prendre la 3° sortie du rond-point direction AERODROME CARCASSONNE-SALVAZA/CASTRES. Passer sous la voie SNCF, puis au rond-point: prendre en face la N1113 direction CASTRES. Au prochain rond-point, prendre la 1° sortie à droite (CHEMIN DE LA REILLE) et suivre les panneaux HOTEL DU DEPARTEMENT/MAISON DES COLLECTIVITES.

Depuis Narbonne (par autoroute A 61)

Rejoindre l'autoroute A 61 en direction de CARCASSONNE/TOULOUSE. Emprunter la sortie 23 MAZAMET/CARCASSONNE-CENTRE-CARCASSONNE Z.I. Après le péage, prendre la 3° sortie du rond-point direction AERODROME CARCASSONNE-SALVAZA/CASTRES. Passer sous la voie SNCF, puis au rond-point: prendre en face la N1113 direction CASTRES. Au prochain rond-point, prendre la 1° sortie à droite (CHEMIN DE LA REILLE) et suivre les panneaux HOTEL DU DEPARTEMENT/MAISON DES COLLECTIVITES.

Depuis Toulouse (par la départementale D 6113)

Rejoindre la route départementale D 6113 (ex N 113) en direction de CARCASSONNE. En entrant dans CARCASSONNE, au premier rond-point prendre la 3° sortie la D1113 direction CASTRES. Au prochain rond-point, prendre la 1° sortie à droite (CHEMIN DE LA REILLE) et suivre les panneaux HOTEL DU DEPARTEMENT/MAISON DES COLLECTIVITES.

Depuis Narbonne (par la départementale D 6113)

Rejoindre la route départementale D 6113 (ex N 113) en direction de CARCASSONNE. En entrant dans CARCASSONNE, prendre la direction A61/TOULOUSE/MAZAMET/CASTRES. Au rond-point prendre la 1° sortie. Continuer tout droit pour les 4 prochains ronds-points. Au 5° rond-point, prendre la 3° sortie (CHEMIN DE LA REILLE) et suivre les panneaux HOTEL DU DEPARTEMENT/MAISON DES COLLECTIVITES.